

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 3

Anhang: [Pages locales] : Annecy, Besançon, Dijon, Mulhouse, Strasbourg, Nancy
Autor: C.C. / Rebetez, M. / Pittet, G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consulat de Suisse
25, rue Royale (6^e étage)
74002 ANNECY CEDEX
 ☎ (50) 51.18.82
 C.C.P. Lyon 927-59 y

Union Suisse de Savoie

• Compte-rendu d'activités

Repas de début d'année

23 Janvier : cette sympathique manifestation fut l'occasion pour les membres de notre Union de faire connaissance avec notre nouveau consul, M. J. Kuenzli, accompagné de son épouse.

Assemblée générale

Le 17 Avril 1983, notre Assemblée générale s'est tenue au restaurant « Le Petit Vatel à Aix-les-Bains ». Le Consul et Madame Kuenzli empêchés de venir s'étaient faits excuser.

Fête Nationale du 1^{er} Août

Organisée cette année par nos amis du Cercle Suisse d'Annecy, cette manifestation patriotique a eu lieu le **dimanche 31 juillet à l'Hôtel Beauséjour à Sevrier**.

Sortie en car

Le dimanche 11 septembre, un car nous a emmenés au Mont Salève pour notre sortie annuelle. Ce fut hélas le seul jour de mauvais temps de cette saison exceptionnelle, mais la bonne humeur régna tout au long de cette journée, ce qui nous consola du brouillard et de la pluie. Le repas fut pris à l'Hôtel Dusonchet à la Croisette. Malgré le froid, certains s'égayèrent même dans la nature pour chercher plantes et fleurs.

Au Cercle suisse la réunion de l'hiver

En prélude aux festivités de Noël, traditionnellement le Cercle des Suisses d'Annecy se réunit à La Mascotte où les retrouvailles de l'hiver se scellent autour d'un repas-choucroute simple mais dans les règles de l'art...

Ce fut le cas, où les tables étaient décorées - noblesse oblige - de pommes fichées des petits drapeaux suisse et français.

Une quarantaine de ressortissants et d'amis avaient répondu à l'appel du Président et de Mme Sprungli qui accueillaient leurs invités, selon l'habitude, dans l'atmosphère de fraternité de ceux qui ont choisi de vivre en France sans oublier pour autant la mère Patrie.

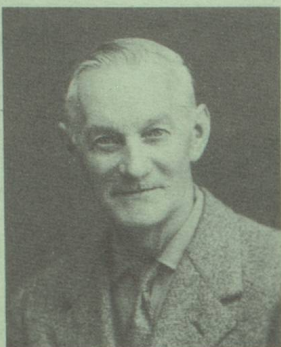
Le président Sprungli saluant Mme et M. Pillonel, chancelier du consulat, devait transmettre les regrets de M. et Mme Kunzli, consul, retenus par leurs obligations à Cluses, et déplorer le décès du doyen de cette assemblée, M. Ernest Walz, qui, à 94 ans, a quitté ce groupe auquel il avait adhéré déjà depuis 1941 et dans lequel il avait pris des responsabilités.

Conteur intarissable, il laisse un vide parmi ses nombreux amis. Une minute de silence à sa mémoire fut respectée, avec émotion.

Puis, M. Pillonel rendit compte d'une assemblée de présidents de sections qui eut lieu afin de préparer un futur rassemblement du secteur savoyard. Il devait également conseiller aux ressortissants de s'adresser au consulat en cas de difficultés de tous ordres.

Et, c'est tard dans l'après-midi qu'ils se sont séparés en se donnant rendez-vous après les fêtes pour les vœux.

C.C.



Nécrologie

Le 24 novembre 1983, une foule recueillie emplissait le Temple d'Annecy pour un dernier adieu au Doyen du Cercle, M. Ernest Walz âgé de près de 95 ans.

Né le 1^{er} février 1889 à Bâle-Ville, il arriva à Annecy en 1925 pour travailler à S.R.O. (Société de roulements à billes dont le fondateur et P.D.G. était suisse). Puis, après la disparition de S.R.O. en 1944, il entra chez Laminor (fabrique de bijouterie) dont il partira en retraite en 1958, à 69 ans.

Marié à Annecy, ayant 3 enfants, il perdait son épouse en 1972.

Membre de l'Amicale Helvétique, puis en 1940 du Comité Suisse de secours aux victimes de la guerre transformé en 1947 en Cercle Suisse d'Annecy, il a fait partie du Comité puis il fut trésorier-adjoint. Il nous laisse le souvenir d'un homme sérieux, ponctuel, travailleur infatigable, mais aussi « lustig » (amusant) : qui ne se souvient de ses bonnes histoires dont il était le premier à en rire !... C'est avec émotion que le Cercle, au cours de sa réunion d'automne, lui a rendu hommage.

Le Président, Louis Sprungli

Amicale des Suisses

d'Annemasse et environs

Activités 1983

1984 débute très fort puisque le 15 janvier une choucroute copieuse et vraiment succulente, servie chez un compatriote restaurateur, regroupa autour de M. le Consul et Mme Kuenzli et M. B. Pillonel vice-consul, un nombre de participants encore jamais atteint, cent vingt-huit personnes. Le résultat fut tel que dans les jours qui suivirent, quatorze nouveaux membres demandèrent leur adhésion à l'Amicale. Cette agape sous le signe de l'amitié, de la sympathie et de la fraternité se termina dans une animation « du tonnerre » comme l'écrivit un média de la région Rhône-Alpes avec photo à l'appui. Tous se quittèrent sur ces deux petits mots « A bientôt » ce qui sera le cas puisqu'en avril aura lieu l'assemblée générale annuelle avec repas et animation. Pour mai ou juin, un voyage de 7 jours en Yougoslavie est prévu. Bien qu'aucune indication précise ne puisse être donnée au moment de mettre sous presse, le nombre d'inscrits d'office démontre bien que le comité fait toujours le maximum pour que l'organisation permette à

chacun d'être satisfait et de se défouler un peu en ces temps mouvementés que nous traversons.

Amicale Suisse de Thonon-Evian

La Fête de Noël de « l'Amicale suisse de Thonon-Evian » a été célébrée cette année le samedi 10 décembre au Restaurant de « La Grillandière » dans une ambiance extraordinaire. Dès 11 h 30 les invités commençaient à arriver et étaient immédiatement et gentiment accueillis par Mmes Rubin, Clérot ainsi que par le Président.

La salle était magnifiquement décorée de guirlandes de fête, de branches de sapins ; les tables garnies de mandarines et de bougies ; de plus, la Direction avait de son côté disposé sur toutes les tables de petits drapeaux franco-suisses entourés de fleurs.

Au cours de l'apéritif d'honneur, le Président Rubin après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, ne manqua pas de les féliciter pour la discipline dont ils ont fait preuve pour l'inscription, car 48 heures après déjà quatre-vingt huit participants s'étaient fait annoncer, ce qui facilita grandement la tâche des organisateurs et de souhaiter à tous une heureuse journée de fête dans un esprit de Noël et de grande amitié. Effectivement, au cours du repas copieusement servi et bien arrosé, la plus chaleureuse et fraternelle ambiance ne cessa de se communiquer et de régner à toutes les tables.

Après le dessert et en supplément, « l'Amicale Suisse de Thonon-Evian » offrit spécialement d'immenses et délicieuses bûches de Noël qui firent la joie de tous. A ce moment, toutes les bougies brillaient sur toutes les tables ce qui était très émouvant.

Ce fût l'instant choisi par le Président Rubin pour prier tous nos participants de s'unir en pensée avec tous les hommes et toutes les femmes de la terre.

De son côté, Mme Biolley prit la parole afin de remercier les organisateurs de cette belle et heureuse journée d'amitié.

Ce fût ensuite au tour des chanteuses et des chanteurs d'entonner des chants de Noël et le jeune fils du Patron nous accompagna de quelques morceaux d'accordéon.

A noter, la présence de nos deux plus jeunes de cœur, les plus de 93 ans, Mme Attenhofer et M. Bonjour, toujours fidèles à ces rencontres. Ces belles heures passées ensemble resteront un beau souvenir dans la vie de notre amicale.

Consulat de Suisse
15 bis, Av. Fontaine-Argent
B.P. 107
25013 BESANÇON CEDEX
 ☎ (81) 80.18.83
 C.C.P. Dijon 466-99

BESANÇON

Vacances d'été en Suisse

Pour les enfants de 7 à 15 ans, la Fondation Pro Juventute organise, en collaboration avec le Consulat et avec la participation de la Société Suisse de Besançon, un séjour de vacances du 11 juillet au 16 août 1984. Ces vacances sont accessibles à tous les enfants domiciliés dans l'arrondissement consulaire

et dont les parents sont immatriculés auprès de ce Consulat.
Renseignements et inscriptions avant le 30 mars 1984.

Camps itinérants

Pour les jeunes de 15 à 25 ans, le Secrétariat des Suisses de l'étranger organise du 16 juillet au 4 août 1984 un camp itinérant qui aura pour cadre le Jura suisse. A partir de trois camps de base les jeunes randonneurs visiteront le Jura de Sainte-Croix à Porrentruy. Renseignements et inscriptions auprès du Consulat de Suisse.

Réunion des Présidents et Délégués des Sociétés suisses de l'arrondissement consulaire. Elle sera cette année organisée par la Société Suisse de Fesch-le-Châtel et aura lieu le 8 avril 1984. Cette manifestation revêtira une importance particulière pour deux raisons. En effet, la société organisatrice fête ce jour-là son soixantième anniversaire d'existence et M. Emile Voisard ses quarante ans de présidence à la tête de cette sympathique association. Cette réunion sera suivie d'un repas à la salle des fêtes d'Etupes. Renseignements auprès de M. Voisard à Etupes.

Société suisse de Besançon

L'Assemblée générale de la Société aura lieu au Cercle Suisse le vendredi 30 mars 1984 à 19 h 30.

A l'issue de cette assemblée, M. le Consul de Suisse et Mme Berberat offriront un vin d'honneur qui sera suivi d'un repas sous leur présidence.

Pour le repas nous vous prions de vous inscrire au Cercle avant le 26 mars 1984.

Société suisse de Pontarlier Conférence d'information civique

Samedi 26 novembre 1983 s'est tenue au siège de la Société une conférence d'information civique animée par M. Lucien Paillard, Vice-Directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne.

Mme Haller, Présidente, après les paroles de bienvenue, annonça à notre grand regret que M. le Consul Berberat ne pourrait assister à cette réunion.

Le premier sujet évoqué par M. Paillard fut celui de l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U. Après lecture de la Charte des Nations Unies, il fit ressortir les aspects positifs de cette organisation mondiale tant sur le plan humanitaire que culturel, tout en regrettant que le même esprit n'anime pas la politique des mêmes états pour obtenir une paix mondiale durable. A l'aide d'exemples concrets, il développa ensuite l'action nationalité en vue de la modification des articles 44 - 44 bis et 45 alinéa 2 de la Constitution fédérale.

Après avoir répondu à de nombreuses questions, ce qui prouve que les sociétaires n'étaient pas insensibles aux propositions de modification de la Constitution, M. Paillard expliqua, documents à l'appui, comment, en s'adressant au Consulat, procéder pour exprimer son droit de vote en Suisse lors des prochaines votations fédérales.

L'exposé clair et précis fut bien compris par ceux qui n'avaient pas encore, par manque de motivation, donné suite à l'offre parue dans le « *Messenger Suisse* » pour la votation du 4 décembre 1983. C'était le but de cette conférence qui, nous l'espérons, ne sera pas

sans lendemain car elle resserre les liens qui unissent les Suisses de l'étranger avec la Mère Patrie.

Fête des Rois

La traditionnelle Fête des Rois s'est déroulée le 15 janvier 1984 dans la salle Saint-Pierre, décorée à cette occasion des drapeaux nationaux suisse et français et des emblèmes cantonaux. Dans son allocution de bienvenue, la Présidente Mme Haller s'est déclarée particulièrement heureuse de la nombreuse assistance. Elle présenta ensuite ses vœux ainsi que ceux du Comité de la Société. Elle cita ces quelques mots de St Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur », en souhaitant qu'ils illuminent le fil des jours de 1984, car ce cœur qui nous dicte nos joies profondes mérite bien qu'on l'écoute. Ne suffit-il pas d'une pensée, d'un geste, pour faire naître le bonheur ? Elle ajouta : puissiez-vous ressentir le cœur avec lequel, au nom du Comité, je vous souhaite de vivre cette pensée, ce geste, tout au long de l'année en gardant ou en retrouvant une bonne santé.

Les enfants, bien plus nombreux que l'an dernier, se virent offrir un cornet de friandises.

Puis ce fut la remise du diplôme d'honneur de la Société. Cette distinction est accordée aux sociétaires qui ont 80 ans, en reconnaissance de leur participation fidèle à la vie de la Société. Il s'agit de : M. Ernest Gerber de Entre-les-Fourgs, Mme Louise Huguenin-Virchaux de Mouthier, Mme Marthe Pétament de Pontarlier, M. Edgar Rieser de Pontarlier et M. Hermann Overney, ce dernier à titre posthume, décédé en août 1983.

Des diplômes exceptionnels furent ensuite remis aux personnes ayant œuvré au sein de la Société afin que d'autres sociétaires puissent participer aux différentes manifestations et bénéficié de l'action sociale. Cette année les récipiendaires furent : M. Otto Kruttli de Doubs, M. Albert Faver de Pontarlier, qui, sans cesse sollicités au sein du Comité, ont toujours répondu favorablement. Les applaudissements qui suivirent cette remise de diplômes montraient bien que ceux-ci étaient mérités.

La Présidente annonça ensuite que le gala n'aura pas lieu en 1984 en raison de l'importance que le Comité souhaite donner cette année à la commémoration de notre Fête Nationale qui sera célébrée le 28 juillet 1984 avec le feu traditionnel. Les sociétaires sont invités à réserver cette soirée car ils ne le regretteront pas. Toute suggestion pour l'animation de cette fête sera la bienvenue.

Pour conclure, la Présidente remercia l'assemblée pour son attention, souhaitant « bon appétit, Vive la Reine, Vive le Roi ». Les applaudissements couvrirent les dernières paroles car chacun se sentait en appétit pour espérer trouver la fève afin de se voir couronner au son d'un orchestre suisse qui apporta un peu de folklore du Pays. Avant de se quitter en espérant se retrouver prochainement, quatre-vingt-trois colis furent distribués aux plus de 65 ans.

DIJON

Communications du consulat de Suisse à Dijon

Cotisations AVS/AI pour 1984

Nous rappelons à tous les cotisants à l'AVS/AI facultative pour les Suisses de

l'étranger que les cotisations trimestrielles sont à payer avant fin mars, juin, septembre et décembre. Nos compatriotes qui souhaitent acquitter leur cotisation en une seule fois doivent le faire avant fin mars.

A ce sujet, nous attirons votre attention sur le fait que des retards dans le paiement des cotisations peuvent entraîner une majoration de la somme à verser en francs français en cas de modification du cours de change.

Il est par ailleurs vivement recommandé à ceux qui n'auront pas reçu, avant fin mars 1984, la décision fixant le montant de leur redevance de cette année, de verser un acompte trimestriel sur la base des paiements effectués l'année dernière.

Passeports

Nous espérons que vous serez nombreux, cet été, à pouvoir partir en vacances. Aussi, voudrions-nous vous conseiller de vérifier suffisamment tôt si vos passeports ou cartes d'identité sont toujours valables. Vous éviterez ainsi des surprises à la veille de votre départ !

Consulat de Suisse, Dijon

Société Suisse de la Côte-d'Or

Président : R.C. Rebetez
53, rue du 26^e Dragons
21100 Dijon

Le 11 décembre 1983 s'est déroulé notre traditionnel arbre de Noël au Centre de Rencontres Internationales et c'est aux environs de 15 heures, devant une salle pleine, que débuta l'après-midi récréatif. Notre Président M. Roger-Claude Rebetez souhaita la bienvenue à tous les participants et remercia M. Oeschlin, Consul de Suisse à Dijon, de nous faire l'honneur d'assister à cette manifestation : celui-ci prit la parole pour nous faire part de son plaisir d'être présent parmi ses compatriotes. Après ces discours, un spectacle de danse mis sur pied par notre ami Gilbert Saillel se déroula pour la plus grande joie des petits et des grands. Cette année encore le Père Noël avait répondu présent et les enfants furent gâtés par son correspondant à Dijon, Mme Heidi Hofmann. Les plus défavorisés et les plus anciens de nos membres eurent droit, quant à eux, au traditionnel colis de fin d'année par l'intermédiaire de M. et Mme Quadri. Tout le monde prit congé vers 18 heures dans la bonne humeur. Que toutes les personnes qui nous ont aidés à la réalisation et à la réussite de cet après-midi soient remerciées en particulier les membres du Comité Central.

Le 7 janvier 84 toujours au C.R.I. ce fut le tirage des rois suivi de notre désormais habituel loto et ce n'est pas moins de 170 personnes qui allaient essayer d'emporter au moins un lot mis en jeu à cette occasion. Remercions tous les organisateurs en particulier M. et Mme Bonnard. Etaient présents les Présidents des différentes associations de la Fédération des sociétaires originaires de Dijon. Monsieur le Consul de Suisse à Dijon et Madame Oeschlin, Mademoiselle Gross, Mademoiselle Pache : du Consulat de Suisse ainsi que la majorité des membres du Comité.

Mme Rebetez M, Secrétaire générale

Union Helvétique et Cercle Amical Suisse de l'Aube

Président : Jean Laville
8, rue Louis le Clerc 10000 TROYES

Noël 83

Notre fête de fin d'année s'est déroulée cet hiver le dimanche 11 décembre au restaurant « Le Château des Cours » où le sympathique propriétaire avait mis à notre disposition une salle qui nous était déjà familière. Une nombreuse et fidèle assistance était venue pour se retrouver tout en dégustant un repas soigneusement préparé.

M. Laville, au cours d'une brève allocution, remercia l'assistance pour son assiduité, présenta quelques nouveaux membres, et fit un rapide aperçu des activités de 1983 et 1984. Tout en déplorant le manque d'enfants présents à cette journée, il assura que les personnes âgées ne pouvant se déplacer reçoivent toujours un petit cadeau. Le repas, apprécié de tous, se déroula dans la bonne humeur, entrecoupé de chants patriotiques. L'après-midi fut ensuite consacré à un spectacle musical. Le duo Margery-Fourrier, guitariste et saxophone, interprétèrent pour notre plus grand plaisir des morceaux de jazz classique où plus d'un retrouva des souvenirs de jeunesse. Ces deux musiciens furent d'ailleurs applaudis par tous, à leur juste valeur. La matinée passa très vite et à regret il fallut se quitter mais, le printemps n'étant pas loin, comme dit la chanson, ce n'est qu'un au revoir.

Cotisations 84 Nous rappelons à tous les membres que les cotisations sont toujours à 25 F et qu'ils peuvent les régler soit :

- au C.C.P. n° 10.848.93 M Paris,
- par chèque bancaire au trésorier M. Hammerli, rue G. Bizet 10300 Sainte Savine.

Sortie de printemps Cette année, elle aura lieu probablement vers la fin du mois de mai. Le lieu et la date seront communiqués par convocation individuelle à tous les membres, comme d'habitude.

Amicale Suisse de l'Yonne

Président : E. Donnet-Descartes

8, av. des Lilas, St-Georges/Baurche

Une nombreuse assemblée s'est retrouvée le 18 décembre dernier à Auxerre pour célébrer la Fête de Noël.

Était-ce la présence du Consulat « in corpore » qui a donné un éclat tout particulier à cette fête ? Nous devons constater, en effet, que chacun avait beaucoup travaillé pour que cette rencontre soit vraiment la commémoration de « Noël ». Depuis nos tout petits avec leurs saynètes, et le chœur des « anciens », tous nous ont tenus sous le charme. Et que dire des dévouements anonymes ? Les pâtisseries, tenancières de buvette, de buffet ou du rayon ouvrier et lots ? Jusqu'à notre meneur de jeu, qui s'est tant égosillé à faire monter les enchères, qu'il a dû, rentrer dans ses pénates, soigner ses cordes vocales au lait et miel ! Et pour chapeauter le tout, l'arrivée inopinée du Père Noël, dispensateur de petits paquets à nos enfants.

Merci donc à tous et particulièrement à M. le Consul et Mme Oeschlin, et à ses collaborateurs du Consulat, M. Berner, Chancelier et Melle Pache, qui ont tenu à être parmi nous ce jour-là pour faire connaissance avec l'Amicale. Et puisqu'il n'est pas interdit de faire des vœux tout au long de l'année, nous espérons que l'occasion de pareilles rencontres (au pluriel) se renouvellera. C'est dans

cette optique que nous prenons congé de vous, chers amis Suisses, en vous disant : A bientôt... Pourquoi pas ?

La Secrétaire, G. Pittet

Mulhouse

Cercle suisse de Mulhouse

Le Cercle suisse de Mulhouse a terminé l'année 1983 en fêtant, le 10 novembre, dans une très bonne ambiance, sa 111^e année de fondation. Il a été heureux d'y accueillir Monsieur et Madame Amiet. La Société suisse de bienfaisance a organisé, en collaboration avec le Cercle, la fête de Noël qui s'est déroulée le 4 décembre. Pour la première fois, tous les Suisses de la région mulhousienne ont été invités et ce sont les membres des deux comités qui ont assumé les diverses tâches avec bonne humeur. Pour un ballon d'essai, il n'était pas mal réussi. Nous profitons de l'occasion pour remercier de tout cœur tous les bénévoles. L'assistance était grande et les échos recueillis, positifs. Nous souhaitons donc que 1984 voit le nombre augmenter. Après une réunion du Comité en janvier, le Cercle prie ses membres de retenir les dates suivantes, s'ils désirent se retrouver ensemble, soit à l'occasion d'un repas ou d'une excursion.

— **Dimanche 17 juin** : sortie en autocar. Elle remplace celle de l'Ascension à laquelle certaines personnes ne pouvaient se joindre.

— **Dimanche 29 juillet** : excursion en Suisse à l'occasion de la fête nationale.

— **Dimanche 16 septembre** : notre sortie d'automne.

— **Samedi 10 novembre** : fête de fondation du cercle suisse

— **Dimanche 2 décembre** : fête de Noël avec la Société suisse de bienfaisance.

Nous espérons que nos efforts seront récompensés par une grande participation à toutes ces manifestations.

Lorsque ce texte paraîtra, nous nous serons déjà réunis autour d'une table le samedi 3 mars à 12 h. Ce repas remplace celui qui avait toujours lieu le soir. Nous espérons de ce fait qu'il y aura plus de participants.

Pour toutes ces rencontres, nous vous ferons parvenir, en temps utile, les circulaires, mais d'ores et déjà nous vous indiquons les buts d'excursions proposés : Artzwiller, le plan incliné dans le Bas-Rhin (le deuxième du Monde), le Lac Bleu en Suisse, le Gutachtal en Forêt Noire et la Bourgogne du nord, mais cela n'est que projet.

Par le présent article, nous prions nos membres d'assister nombreux à l'Assemblée générale des deux sociétés qui aura lieu le samedi 5 mai à 14 h à la « Taverne de Maître Kanter » à Mulhouse. Lors d'une réunion de ce genre, on apprend toujours quelque chose d'intéressant.

Avec les cordiales salutations du Comité.

Société suisse de bienfaisance de Mulhouse et environs

Le 26 février, nous avons participé à la Fête du Monde organisée par Mulhouse-Accueil - association à caractère d'entraide sociale - célébrant son 10^e anniversaire. Dix autres pays étaient représentés et ont contribué à la réussite de cette fête qui s'est tenue sous le patronage du journal « L'Alsace ». Les spécialités culinaires de notre pays ont été présentées : raclette, fendant, viande des Grisons, fromage, gâteaux aux carottes (Rüebli torte), « Birewegge », gâteau de Payerne. Le Consulat a généreusement mis à disposition le matériel de propagande afin de mieux faire connaître notre patrie aux étrangers avec le concours de divers organismes.

Gracieusement, le groupe folklorique de la Suisse centrale, ayant comme Président M. S. Stöckli, s'est produit en offrant au public un spectacle grandiose et riche en diversité : cor des Alpes, Jodel, lancé de drapeaux, danses. De tout cœur, nous leur adressons un très grand merci, ainsi qu'aux bénévoles qui ont tenu les stands.

Un merci tout spécial à Swissair-Mulhouse qui a offert un voyage pour deux personnes. Bâle-

Genève, aux Grands Magasins du Globe pour leur courtoisie, de même qu'à Kuoni, la Käse-Union de Paris, et à Nestlé à Vevey.

Il est rappelé que le samedi 5 mai se tiendra dès 14 h, notre Assemblée générale à la Taverne de Maître Kanter (anciennement Moll).

Le Comité

Sincères salutations.

Société suisse des Vosges

A sa réunion de fin d'année, le Comité de la Société suisse des Vosges a retenu, en principe, la date du dimanche 25 mars pour son Assemblée générale annuelle.

Notre Consul, M. Amiet, y a été invité. Chacun recevra la convocation habituelle. Nous envisageons la mise sur pied d'un voyage en autocar dans la région de Lucerne courant mai. Que chacun y réfléchisse, nous en reparlerons à l'Assemblée. A bientôt.

Le Président, P. Bani

Musique d'Orelli

au service du client depuis 75 ans.

Pianos

« Le plus beau choix de l'Est »

Haute Fidélité spécialiste BO

Disques - Instruments

Partitions

2, place de la République

68100 MULHOUSE

Tél. : (89) 45-22-95

Consulat de Suisse

11, bd Président Edwards
67083 STRASBOURG CEDEX

☎ (88) 35.00.70

CCP : 635.00 G Strasbourg

STRASBOURG

Club Suisse Strasbourg

Le 17 décembre 83, la Fête de Noël a réuni de nombreux membres et leurs enfants. Après de beaux morceaux de musique joués par l'orchestre et une petite scénette de Noël présentée par un groupe d'enfants, le Père Noël arriva. Sans neige, son train n'avait pu glisser jusqu'à Strasbourg aussi fit-il son entrée à l'arrière d'une énorme moto, sous les yeux admiratifs et étonnés des petits. Chacun reçut son paquet cadeau après avoir écouté un joli conte. Notez notre prochaine manifestation : le 16/3/84 à l'Amicale Douane Assemblée Générale extraordinaire, suivie de l'Assemblée Générale ordinaire.

J.O.

NANCY

La Société Suisse-France rappelle à ses membres que le 18 mars, l'Assemblée Générale aura lieu l'après-midi, précédée d'un repas amical mais facultatif et qui permettra aux membres d'être quelques heures à l'écoute de la Suisse en la personne de notre Consul à Strasbourg et de remercier par leur présence les membres de nos comités qui se dévouent à longeur d'année pour la société.

La dernière belote-loto de la saison aura lieu le 14 avril à la Brasserie Sainte-Anne à Laxou et enfin, le 20 mai, la société ira en sortie champêtre à Raon l'Étape, où les membres des sociétés suisse de l'Est seront invités à nous rejoindre.

Notre président, M. Jean-Jacques Flückiger, chemin des Sifflets, 54000 Nancy, tél. : 398.25.94, sera heureux de répondre à toute demande de renseignements sur la société ou ses manifestations, et nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre appel.